

Et le vinaigre interdit dans les cantines puisqu'interdit par l'islam !

écrit par Sebastien95 | 27 janvier 2016



Dans la même veine que les [statues antiques cachées](#)... Je m'abstiendrai de tout commentaire :

26/01/2016 – EUROPE (NOVOpress)

Toujours plus. Avant-hier, c'était le porc qui était banni des cantines, tandis que le crucifix disparaissait des salles de classe italiennes, pour ne pas offenser les musulmans. Hier, c'était au tour des cours de natation ou des [instruments de musique](#). Aujourd'hui, la nouvelle victime des interdits, réels ou supposés, de l'Islam, n'est autre que le vinaigre.

À Vérone, la ville de Roméo et Juliette, la régie des services municipaux, l'Agec, a envoyé lundi 11 janvier à la Sodexo (la société titulaire du marché des cantines scolaires), un ordre de service sur « les dispositions relatives à l'administration du vinaigre dans les réfectoires pour l'assaisonnement des crudités ». Dorénavant, les crudités doivent être assaisonnées à l'huile seulement ; une bouteille de vinaigre sera placée sur les tables ou sur un chariot « pour que les élèves puissent éventuellement s'en servir ». Les cuisiniers ont ordre « de se confirmer rigoureusement aux susdites instructions ». Le motif, « selon la rumeur qui circule avec insistance parmi les enseignants : le vinaigre de vin est haram, interdit par la religion musulmane ou, du moins, il est considéré comme tel par plusieurs jurisconsultes. Certains parents musulmans auraient protesté parce qu'on

administrait à leurs enfants des doses infimes d'alcool sous forme d'assaisonnement ». On rappellera que le maire de Vérone, [Flavio Tosi](#), longtemps membre de la Ligue du Nord, en a été exclu l'année dernière : il s'opposait à la ligne « lepéniste » de Matteo Salvini et prônait « une alliance avec les modérés ».

L'affaire a été révélée dimanche 17 janvier par Stefano Lorenzetto dans sa [chronique hebdomadaire](#) de *L'Arena*, le quotidien de Vérone, sous le titre « Le vinaigre, ça suffit, Allah n'en veut pas ». [Lorenzetto](#) est un journaliste italien très connu et respecté dans la profession, qui a remporté pas moins d'une douzaine de prix : il n'écrit pas n'importe quoi et son ton n'est nullement polémique. Il rappelle d'autres cas, comme celui des parents musulmans d'une école primaire qui exigent que « leurs enfants soient dispensés de l'apprentissage de la flûte, considérée comme impure ». Il rapporte le témoignage reçu d'une enseignante d'Italien dans un Cpia (Centre provincial pour l'instruction des adultes). « Tous les jours dans la classe, à un horaire qui varie en fonction du lever du soleil, retentit la sonnerie d'un téléphone portable. Une voix de stentor annonce en arabe que c'est le moment de la salat, une des cinq prières quotidiennes obligatoires pour les musulmans. Le propriétaire de l'iPhone [car tous ces immigrés clandestins, auxquels le contribuable paie des cours d'italien gratuits, possèdent des iPhone] cesse de suivre la leçon et se prosterne sur le carrelage, le visage tourné vers La Mecque. Que doit faire l'enseignante ? Lui ordonner de cesser ? L'exclure des cours ? »

Stefano Lorenzetto souligne qu'il ne s'agit donc pas seulement « du droit au menu halal dans les cantines scolaires. L'augmentation de l'immigration posera bientôt à nouveau, avec encore plus d'urgence, des questions qui se sont déjà fait jour, de la présence du crucifix dans les lieux publics à la prétention de faire porter le voile ou d'autres couvre-chefs aux femmes, pour finir par la reconnaissance de la polygamie ». La ville de Vérone, rappelle Lorenzetto, s'est dotée depuis quinze ans d'un cimetière musulman, « puisqu'il est interdit aux sectateurs du Coran d'être enterrés au même endroit que les infidèles ». « Que ferons-nous, demande-t-il, lorsque les musulmans réclameront l'abolition des anniversaires et aussi du Festival de Sanremo, du moment que "la musique corrompt l'âme de notre jeunesse" » ?

L'information de Stefano Lorenzetto a été reprise par [Il Giornale](#) – pour qui la circulaire de Vérone « est la énième démonstration de la manière dont l'école et, plus généralement, notre société se mettent à genoux devant l'Islam » –, par le quotidien *Libero* (« Les musulmans veulent nous ôter le vinaigre de la table »),

puis par plusieurs blogues hostiles à l'immigration de masse. C'est alors, comme l'histoire commençait à faire du bruit, que les soi-disant décodeurs « antiracistes » ont jugé urgent d'intervenir.

Car l'Italie, comme la France, a ses « décodeurs » autoproclamés, qui passent leurs journées à traquer d'éventuelles erreurs de légendes dans les photographies d'agressions, ou à ergoter, à un point de pourcentage près, sur le taux de musulmans dans les prisons, d'immigrés dans les violeurs, ou de jeunes hommes parmi les prétendus réfugiés. Ils ne voient rien à redire, en revanche, quand leurs confrères journaliers écrivent des articles sur des [bandes de chats racistes](#), dressés par des Français à aller pisser sur les 4x4 (« noir fumé » comme il se doit) de leurs pauvres voisins musulmans handicapés. Ça, c'est hautement plausible.

Dans leur hâte, les « décodeurs » italiens de [Bufale.net](#) et de Butta se sont trompés d'article. Au lieu de la chronique de Lorenzetto (qui n'est disponible en ligne qu'avec une semaine de décalage), ils n'ont trouvé qu'une lettre précédemment parue dans le [courrier des lecteurs](#) de *L'Arena*, où un dénommé Franco Ambrosi, avant la circulaire de la mairie, accusait la Sodexo d'avoir « décidé toute seule de bannir le vinaigre des cantines en tant que dérivé du vin. [...] Je me demande : sommes-nous en Italie ou dans un pays arabe ? » Les « décodeurs » dénoncent avec jubilation la légèreté du *Giornale*, dont la source aurait donc été une simple lettre et « non un article signé par un journaliste ou une rédaction ». En outre, il suffit d'aller sur le site de la Sodexo pour trouver des salades où est mentionnée la présence de vinaigre. Enfin, « le vinaigre n'est pas comparable au vin dans la religion musulmane ». Que voilà les islamophobes, n'est-ce pas, bien écrasés !

En réalité, bien sûr, ce sont nos pseudo-décodeurs qui se trompent sur toute la ligne. La source, on l'a dit, est un journaliste professionnel très réputé. Si le vinaigre est, pour le moment, encore disponible, il n'est plus servi avec le plat et c'est aux élèves de le rajouter. L'Agec, qui publie régulièrement des communiqués en réponse à des articles de *L'Arena* où elle [est mise en cause](#), n'a du reste pas démenti l'information de Lorenzetto. Enfin, il suffit de faire une recherche sur internet pour constater que les « savants » musulmans ont des opinions différentes sur le vinaigre : certains le jugent bien illicite. Sur le forum italien *Informazioni sull'Islam*, les [discussions à ce propos](#) sont récurrentes. Un certain Yusuf tient à [informer ses frères](#) que « le mufti SiddiqurRahman [lui] a indiqué par sécurité d'éviter le vinaigre de vin et de préférer le vinaigre de pomme, et il se réfère au madhhab hanafi. Ua Allahu A'lam ». Comme le font toujours les dhimmis de

toutes les bureaucraties, les administrateurs de Vérone se sont alignés sur la position la plus extrémiste, et la plus éloignée des coutumes européennes. « Par sécurité ».

Flavien Blanchon

<http://fr.novopress.info/197479/italie-vinaigre-interdit-lislam-supprime-cantine/>